



REUNION DECEMBRE 2023

COMMISSION NATIONALE APGIS



Si l'UGICT est mobilisé pour reconquérir une Sécurité Sociale intégrale, sur la base du salaire socialisé (cotisations). Pour autant, il s'agit aujourd'hui pour la CGT de défendre les intérêts des salariés ainsi que des retraités d'aujourd'hui et à venir en attendant qu'aboutisse nos revendications.

C'est bien dans cet esprit que l'UGICT participe aux négociations de la commission paritaire de l'APGIS.

Cette commission paritaire a dans son périmètre le régime Frais de santé pour les actifs et les retraités ainsi que la surcomplémentaire mais également les régimes de Prévoyance cadre et non cadre.



REVENDEICATIONS CGT

Dans ce numéro :

Commission ?	1
Actualité	2
Positions UGICT	3
Contacts	4

Quelques chiffres

Suite à la publications du budget de la sécurité sociale notre couverture sociale est impacté à deux niveaux:

D'une part, Le plafond mensuel de la sécurité sociale a été augmenté de 5.4% qui s'appliqueront dès janvier 2024, ce qui implique mécaniquement une augmentation des cotisations de notre mutuelle santé qui est indexé sur ce plafond.

D'autre part le point AGIRC-ARCO augmentera de 4.9% dès janvier 2024, augmentant aussi mécaniquement les rentes invalidité et rentes éducations pour les bénéficiaires dans notre régime de prévoyance.

CONTEXTE ET ACTUALITES

Le désengagement de la sécu s'accroît et l'inflation s'envole

Après la publication du budget de la sécurité sociale c'est à nouveau 500 millions d'euros qui vont être transféré à la charge des mutuelles et donc des Français .

A titre d'exemple les soins dentaires ne sont plus pris en charge à hauteur de 70% par la sécurité sociale mais plus qu'à 60% laissant à la charge des mutuelles 40% au lieu de 30% auparavant.

**Combattons
les inégalités !**

Les consultations des médecins sont passées de 23€ à 24,50€ et pourraient bien s'élever à 30€ d'ici fin 2024 si les négociations en cours aboutissent.

D'autre part on estime la dérive des frais santé à 3,5% pour 2024.

Tout ceci déséquilibre notre régime de protection sociale qui doit sans cesse composer entre le maintien des garanties et la hausse des cotisations.

Carrefour

Baisse des effectifs, salaires, santé au travail

Comme tout régime de protection sociale, le notre repose sur la mutualisation des risques.

Cela ne vous aura pas échappé plus les effectifs du groupe baissent plus l'impact des sinistres fragilisent nos régimes de santé et prévoyance.

A ce titre nous revendiquons que Carrefour prenne sa part pour améliorer l'équilibre financier qui repose sur un rapport sinistre à prime équilibré (pour 1€ de cotisation nous ne pouvons pas dépenser 1,50€ sinon le régime est déficitaire et doit augmenter les cotisations ou baisser les garanties).

L'UGICT revendique l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des salariés du groupe pour réduire les arrêts maladie et l'impact sur nos garanties santé. La prévention des risques sur la santé des travailleurs du groupe doit être et rester une priorité.

A titre d'exemple lors du dernier Comité de groupe la CGT a demandé le retrait du projet TOP, l'amélioration des conditions de travail à Market ou encore l'arrêt du plan DEMETER sur les sièges.

Le plan Bompard n'a de cesse de détruire notre statut collectif et participe à la baisse des salaires par l'augmentations de nos cotisations nécessaires au maintien des garanties et d'un salaire différé décent pour tous.

Les NAO à venir devront en tenir compte !



Si l'égalité des salaires
Femme Homme était appli-
quée notre régime de pré-
voyance serait à l'équilibre !



Notre position

Vous l'aurez compris l'enjeu de cette commission est le pilotage de notre protection sociale et c'est dans ce contexte que l'UGICT agit en responsabilité pour protéger tant nos acquis que nos salaires avec des cotisations les plus équilibrées possibles tout en maintenant un haut niveau de garanties.

La complémentaire santé :

L'UGICT a accepté l'augmentation qui sera de 3.07 euros pour le salarié par mois, soit une cotisation portée à 59.89 euros, mais en préservant les garanties actuelles.

La réserve financière actuelle ne pouvant, selon la CGT, être utilisée car elle devra servir à financer « le haut degré de solidarité » de plus, pour la CGT sans réserve l'équilibre du régime serait en danger et surtout nos garanties...

Nous allons devoir faire face aux augmentations des frais médicaux, l'augmentation des honoraires des médecins en discussion actuellement de même que le désengagement de la sécurité sociale sur de nombreux sujets...

PREVOYANCE APGIS

L'UGICT a validé la proposition ressortie des débats pour revaloriser les pensions invalidités et les rentes éducation de 2% et cela sans impacter les cotisations, (qui avaient déjà subies une augmentation l'année dernière !) grâce à des résultats financiers positifs.

L'UGICT valide la proposition mais a rappelé lors de la commission qu'elle revendique une protection sociale de haut niveau, la défense du pouvoir d'achat par des augmentations générales des salaires et renvoi à la direction sa responsabilité dans la disparition de cotisations à travers la destruction massive d'emploi dans le groupe Carrefour et dans les conditions de travail.



**Tout augmente
sauf les salaires
Ça suffit !**

Vos interlocuteurs à la commission Apgis

Véronique Ollivier
Hypermarché

06 89 94 86 82

Frédérique Girard
Market

06 77 89 33 32

Alain Mahé
Supply

06 75 14 79 75

Julien BRARD
Banque

06 01 78 02 95

William Bathou
SDNH

06 87 44 77 49



RENDICATIONS CGT

apgis
Votre institution de prévoyance



GARANTIES SANTE



PREVOYANCE



SURCOMPLEMENTAIRE